

29 juin 2005 -02:00

## Ministre De Decker : Elections en RD Congo

Armand De Decker, Ministre de la Coopération au développement, a lancé une mise en garde à tous ceux qui entendraient perturber la procédure électorale en République Démocratique du Congo. Armand De Decker s'exprimait devant plusieurs Ministres de la République Démocratique du Congo, du Rwanda et du Burundi réunis à Bruxelles à l'occasion de la Conférence « Entreprendre en Afrique Centrale » organisée par la Coopération belge.

Armand De Decker, Ministre de la Coopération au développement, a lancé une mise en garde à tous ceux qui entendraient perturber la procédure électorale en République Démocratique du Congo. Armand De Decker s'exprimait devant plusieurs Ministres de la République Démocratique du Congo, du Rwanda et du Burundi réunis à Bruxelles à l'occasion de la Conférence « Entreprendre en Afrique Centrale » organisée par la Coopération belge.

Bruxelles, le 28/06/2005. Armand De Decker, Ministre de la Coopération au développement, a lancé une mise en garde à tous ceux qui entendraient perturber la procédure électorale en République Démocratique du Congo. Armand De Decker s'exprimait devant plusieurs Ministres de la République Démocratique du Congo, du Rwanda et du Burundi réunis à Bruxelles à l'occasion de la Conférence « Entreprendre en Afrique Centrale » organisée par la Coopération belge. « Nous nous réjouissons en Belgique et dans l'Union européenne que l'Assemblée Nationale congolaise et le Sénat congolais aient adopté, à une écrasante majorité, l'agenda électoral proposé par la Commission Electorale Indépendante et que la procédure de recensement électoral ait pu débiter à Kinshasa » a déclaré le Ministre Armand De Decker. « La procédure référendaire et électorale congolaise est donc aujourd'hui lancée. Nous souhaitons qu'elle puisse se dérouler dans le calme et la transparence et estimons que tous ceux qui entendraient la perturber causeraient un grave préjudice aux intérêts supérieurs du peuple congolais. La communauté internationale attend avec confiance l'avènement de la nouvelle République démocratique du Congo, expression de la souveraineté populaire, afin de pouvoir lui apporter un soutien renforcé. » Christian Kabinga, Vice-Ministre congolais des Affaires étrangères en charge de la Coopération internationale, Donald Kaberuka, Ministre des Finances et de la Planification économique du Rwanda, et Thomas Minani, Ministre du Commerce et de l'Industrie du Burundi, participaient à l'ouverture de la Conférence « Entreprendre en Afrique centrale » qui a ainsi permis la reprise des contacts interministériels sur le plan économique entre les trois pays de la Région des Grands Lacs. Ils ont tous les trois souligné l'importance de la relance de la Communauté Economique des Pays des Grands Lacs (CEPGL). La Conférence « Entreprendre en Afrique centrale » a réuni à Bruxelles ces 27 et 28 juin des représentants du secteur privé de Belgique, de République Démocratique du Congo, du Rwanda et du Burundi, ainsi que des représentants des gouvernements des pays concernés. C'est la première fois qu'un tel événement est organisé par la Coopération belge. Contact presse : Erik Silance +32 475 75 62 88 erik.silance@diplobel.fed.be

SPF Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération  
au Développement - Service de presse (P&C/P)

Rue des Petits Carmes 15

1000 Bruxelles

Belgique

+32 2 501 81 11

<http://diplomatie.belgium.be>

Karl Lagatie

Porte-parole

+32 477 40 32 12

[Karl.Lagatie@diplobel.fed.be](mailto:Karl.Lagatie@diplobel.fed.be)

Arnaud Gaspart

Porte-parole adjointe

+32 2 501 87 66

[Arnaud.Gaspart@diplobel.fed.be](mailto:Arnaud.Gaspart@diplobel.fed.be)